

CONVENTIONS, MÉTHODES ET PRATIQUES COMPTABLES

1 n'ont aucun impact sur le coût de la dette réglementaire et par conséquent, sur les
2 revenus requis du Distributeur.

3 **RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE RÉVISION DES DURÉES DE VIE UTILE**

3 Le Distributeur procède annuellement à la révision des durées de vie utile de ses
4 immobilisations corporelles et actifs incorporels, tel que prévu à son plan quinquennal de
5 révision des durées de vie utile. Les résultats de cette révision sont connus à l'automne
6 de chaque année, après la date de dépôt de la demande tarifaire.

7 En 2008, le résultat de l'exercice a amené des modifications de durées de vie utile pour
8 les catégories d'immobilisations corporelles suivantes :

9 **TABLEAU 2**
10 **RÉVISION DES DURÉES DE VIE UTILE – ANNÉE 2008**

Catégories d'immobilisations corporelles	Durée de vie initiale	Durée de vie révisée
Compteurs indicateurs de puissance	25 ans	10 ans
Compteurs électroniques	10 ans	9 ans
Bornes d'essai et borniers	30 ans	25 ans
Contrôleur pour sondes au mercure	25 ans	20 ans
Drainage	50 ans	40 ans
Matériel de transport	5 ans et 7 mois	6 ans

11 L'effet de cette révision entraînera une hausse des revenus requis d'environ 1,9 M\$ pour
12 2010 et d'environ 1,2 M\$ pour 2011.